

DÉCISIONS

APD du 10 septembre 2024



DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 10 septembre 2024 à 17 h 45

NOMINATION DES PRÉSIDENCES DE DÉBATS

01.01 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes suivantes pour assumer la présidence des débats pour 2024-2025:

- Véronique Patry (membre de l'Alliance)
- Amélie Cayouette (membre de l'Alliance)
- Jennifer Gagnon (SERL)
- Pierre St-Germain (retraité)
- Annie Ferrand (FAE)
- Marie Larochelle (personne-ressource externe)
- Julie Dionne (personne-ressource externe)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.02 1) Que l'ordre du jour soit amendé en inversant les points « Préoccupations des milieux et rentrée scolaire » et « Rapport du Comité d'élection ».

01.03 Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Nomination des présidences d'assemblées 2024-2025
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Classes CPF (point ajouté par un membre)
6. Préoccupations des milieux et rentrée scolaire
7. Dossier SASAF
8. Présentation des comités statutaires, syndicaux et des délégations
9. Mécanisme de composition de la classe
10. Rapport du Comité d'élection



ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 01.04** Que le procès-verbal de la 10^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 4 juin 2024 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 13 septembre 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

CLASSES CPF

- 01.05** Qu'il y ait une autre version de la lettre abrégée pour présenter aux Conseils d'établissements.
- 01.06** Que le CA encourage activement les personnes déléguées à sensibiliser leurs collègues aux enjeux des fermetures du CPF, à faire signer la lettre ouverte et à la présenter pour approbation en CÉ.

RECONSIDÉRATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01.07** Demande de reconsidération de l'ordre du jour afin de retirer le point « Présentation des comités statutaires, syndicaux et des délégations ».
- 01.08** Demande de reconsidération de l'ordre du jour afin d'inverser les points « Mécanisme de composition de la classe / suivi » et « Rapport du Comité d'élection ».

SUSPENSION DES RÈGLES

- 01.09** Demande de suspension des règles pour poursuivre l'assemblée au-delà des 210 minutes prévues, afin de traiter le point 9. « Mécanisme de composition de la classe / Suivi ».